

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOFIVAL et SAVOIE STATIONS INGENIERIE TOURISTIQUE (SSIT) annoncent que SSIT a exercé l'option d'achat que lui avait accordée, le 31 mai dernier, SOFIVAL sur la totalité de sa participation au capital de la Compagnie des Alpes (CDA) représentant 5,59% des actions émises par cette dernière.

La réalisation de cette cession demeure soumise à la levée, le 28 septembre 2023 au plus tard, de la condition suspensive tenant à l'absence de recours ou de déféré préfectoral constaté à l'expiration des délais légaux contre les décisions des instances délibératives du Département de la Savoie, actionnaire de SSIT, autorisant cette opération.

Tout nouveau développement du projet de cession donnera lieu à l'établissement d'un nouveau communiqué de presse.

Depuis près de 16 ans, SOFIVAL a accompagné la CDA dans son développement et sa restructuration financière. Aujourd'hui, le groupe SOFIVAL souhaite amplifier sa diversification dans d'autres secteurs économiques, qu'il avait initiée en 2007 lors de la vente de la Société des Téléphériques de Val d'Isère (STVI) à la CDA.

SOFIVAL reste néanmoins pleinement investie dans l'économie de la montagne, avec l'exploitation et le développement des 3 domaines skiables d'Avoriaz, de La Rosière et de Valmorel, qu'il poursuit en partenariat avec la CDA qui détient 20 % du capital de chacune des sociétés exploitantes.

SSIT qui est une SAEM détenue par le Département est un acteur important du tourisme en Savoie. Cette acquisition constituerait un renforcement des positions de la collectivité dans son « écosystème » à l'heure où le secteur connaît de fortes interrogations liées au changement climatique.